RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

MÉTROPOLE GRAND LYON

Arrêté ARS N°2023-14-0417 **Arrêté Métropole n°2023-DSHE-DVE-EPA-02-003**

Portant :

- **modification de la programmation autorisée par l'arrêté ARS n°2023-14-0125 et Métropole n°2023-DSHE-DVE-EPA-09-002 du 9 octobre 2023 ;**
- **programmation de la transmission des évaluations de la qualité des établissements et services médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2024 à 2028, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, pour le secteur des personnes âgées sur le territoire de la Métropole de Lyon**

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président de la Métropole de Lyon

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 312-1, L. 312-8 et D. 312-204 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les arrêtés n° 2018-1921, 2018-1922, 2018-1923 et 2018-1924 du 28 mai 2018 publiés le 14 juin 2018, constituant le socle du Projet régional de santé (PRS) 2ème génération de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu le programme interdépartemental et régional d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) en vigueur ;

Vu le schéma directeur métropolitain de l'offre en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap 2023-2027 ;

Vu l'arrêté de Monsieur le Président de la Métropole n°2020-07-16-R-0580 du 16 juillet 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Pascal Blanchard, Vice-Président ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 modifié relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'arrêté ARS n°2023-14-0125 et Métropole n°2023-DSHE-DVE-EPA-002 du 9 octobre 2023 portant programmation des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du d) de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027, conformément aux articles L. 312-8 et D. 312-204 du même code, sur le secteur des personnes âgées sur le territoire de la Métropole de Lyon ;

Considérant l'instruction n°DGCS/SD5B/2023/91 du 28 juin 2023 relative à la mise en œuvre de l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Considérant la nécessité d'adapter la programmation pluriannuelle au regard de l'évolution de l'offre médico-sociale sur le territoire de la Métropole de Lyon, notamment en raison de :

- la création de nouveaux établissements et services médico-sociaux sur le territoire, du fait de la pérennisation de dispositifs expérimentaux, et/ou de fermetures potentielles de structures ;
- du regroupement de plusieurs établissements et services sociaux et/ou médico-sociaux ;
- la programmation de négociations de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) afin d'ajuster la date de l'évaluation avec celle de réalisation du diagnostic CPOM, notamment dans le cas de cessions d'autorisations ;

- du souhait de gestionnaires de regrouper les évaluations de ses structures et services ;

Considérant qu'il n'apparaît pas nécessaire de modifier la programmation des évaluations pour les résidences autonomies visées à l'arrêté de programmation 2023-2027 du 9 octobre 2023 ;

ARRÊTENT

Article 1er : Conformément aux articles L. 312-8 alinéa 1 et D. 312-204 alinéa 1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la programmation pluriannuelle annexée à l'arrêté ARS n°2023-14-0125 et Métropole n°2023-DSHE-DVE-EPA-09-002 du 9 octobre 2023 est modifiée comme indiqué dans l'annexe jointe au présent arrêté pour les seuls Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD) et Accueil de Jour Autonomes (AJ).

Article 2 : La programmation pluriannuelle, prévue à l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, des échéances prévisionnelles de transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux dont l'autorisation est délivrée conformément au d) de l'article L. 313-3 du même code porte sur la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028 et sur le secteur des personnes âgées sur le territoire de la Métropole de Lyon.
En application de l'article D. 312-204 du code de l'action sociale et des familles, et compte tenu du rythme quinquennal des évaluations :

- les établissements et services autorisés entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2009 ayant transmis le résultat de leur évaluation avant le 1er juillet 2023 sont intégrés dans la programmation pluriannuelle à compter du 1er janvier 2028 ;
- les établissements et services ayant transmis leurs résultats d'évaluation entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2023 doivent transmettre un nouveau rapport d'évaluation à l'autorité en charge de leur autorisation entre le 1er juillet 2028 et le 31 décembre 2028, sauf si, en application de l'article 1 du présent arrêté, les établissements et services ont fait l'objet d'une modification de la programmation.

Cette programmation peut être modifiée au plus tard au 31 décembre de chaque année au titre des cinq années suivantes.

Article 3 : Les résultats des évaluations sont à transmettre aux autorités compétentes, conformément à l'article L. 312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 4 : Dans les deux mois suivant sa publication pour les tiers, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et du Président de la Métropole de Lyon, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. En application du décret n° 2018-251 du 6 avril 2018, les particuliers et les personnes morales de droit privé non représentées par un avocat peuvent communiquer avec un Tribunal administratif par la voie de l'application informatique « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Directeur de la délégation départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la Directrice générale des services de la Métropole de Lyon, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au recueil des actes administratifs de la Métropole de Lyon.

Fait à Lyon, le 07/03/2024

En trois exemplaires

La Directrice générale
de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes
P/La Directrice Générale et par délégation,
Le directeur de l'autonomie
Raphaël GLABI

Pour le Président de
la Métropole de Lyon,
Le Vice-Président délégué,

Pascal Blanchard

Annexe (1/6) relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Métropole de Lyon pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2024	1er semestre	SARL RESIDENCE MARGUERITE	750058976	EHPAD MARGUERITE	690802293
		SARL SOGECOM	750058984	EHPAD RESIDENCE DU CHAMP DE COURSES	690801840
		SAS LES JARDINS DE CRÉCY	690034483	EHPAD PAUL ELUARD	690034491
		SAS MEDICA FRANCE	750056335	EHPAD LE HAMEAU DE LA SOURCE	690034798
		SAS RÉSIDENCE LA ROTONDE	690029129	EHPAD LA ROTONDE	690788401
		SAS RESIDENCE MARCY L'ETOILE	690051578	EHPAD LES TERRASSES DE L'ETOILE	690802459
		SAS TIERS TEMPS LYON	690003678	EHPAD TIERS TEMPS	690801022
		SCIC LES SINOPLIES	690033899	EHPAD BLANQUI	690801436
	2ème semestre	ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME SOIN	690003728	ACCUEIL TEMPORAIRE DE BETHANIE	690017009
		ASSOCIATION LE SECOND EVEIL	690013768	ACCUEIL DE JOUR LE SECOND EVEIL	690013818
		OMERIS RESEAU FRANCE	690050869	EHPAD BAYARD BEL ÂGE	690030440
				EHPAD DUQUESNE	690018379
				EHPAD LE 6EME	690006937
				EHPAD RESIDENCE DES CANUTS	690031737
				EHPAD RESIDENCE DU CERCLE	690025663
				EHPAD RESIDENCE DU CHATEAU	690009329
				EHPAD SERGENT BERTHET	690003777
		OMERIS RESIDENCE PART-DIEU-MAZENOD	690002712	EHPAD PART-DIEU	690802970
		SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	920030152	EHPAD CROIX-ROUSSE	690802392
				EHPAD GAMBETTA	690802160
				EHPAD LA FAVORITE	690802418
		SAS ATLANTIS	690025556	EHPAD ATLANTIS	690025564

Annexe (2/6) relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Métropole de Lyon pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2025	1er semestre	CCAS ECULLY	690796651	EHPAD LOUISE COUCHEROUX	690802111
		GROUPE ACPPA	690802715	ACCUEIL DE JOUR LES PETITS BONHEURS	690015458
				ACCUEIL DE JOUR VILLA LES PENSEES	690018569
				EHPAD COLLINE DE LA SOIE	690801428
				EHPAD CONSTANT	690039318
				EHPAD LA VERANDINE	690801469
				EHPAD LE GAREIZIN	690015359
				EHPAD LES AGAPANTHES	690799390
				EHPAD LES ALIZES	690807391
				EHPAD LES AMANDINES	690802400
				EHPAD LES CRISTALLINES	690802376
				EHPAD LES VOLUBILIS	690801006
				EHPAD PARC BROSSET	690033964
	2ème semestre	BELLECOMBE	310033550	EHPAD BELLECOMBE	690027388
		CCAS VENISSIEUX	690794623	ACCUEIL DE JOUR LUDOVIC BONIN	690046776
		CROIX ROUGE FRANCAISE	750721334	EHPAD LA ROSERAIE	690790357
				EHPAD LE DOMAINE DE LA CHAUX	690007307
		HOPITAL DE FOURVIERE	690780432	ACCUEIL DE JOUR HOPITAL DE FOURVIERE	690011218
		OFFICE FIDÉSIEN TOUS AGES (OFTA)	690002191	SPASAD SAINTE-FOY-LES-LYONS	690021258
		OVPAR	690795562	ACCUEIL DE JOUR LA POUDRETTE	690015508
		POLYDOM	690030192	ACCUEIL DE JOUR POLYDOM	690031588
		SAS EMERA VILLEURBANNE	690029509	EHPAD ELOISE	690025069
		SAS MEDICA FRANCE	750056335	EHPAD CLAUDE BERNARD	690023809

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00

La Métropole de Lyon
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 3
04 78 63 40 40

Annexe (3/6) relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Métropole de Lyon pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1er semestre (1/2)	ASSOCIATION ARPAVIE	920030186	EHPAD VALMY	690802434
		ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME SOIN	690003728	EHPAD BON SECOURS	690785787
				EHPAD MONPLAISIR LA PLAINE	690790381
				EHPAD SAINT-CHARLES	690785688
				EHPAD SAINT-FRANCOIS D'ASSISE	690024898
				EHPAD SAINT-RAPHAEL	690785647
				EHPAD SMITH	690788161
		CCAS LYON	690794557	EHPAD LA SARRA	690807649
				EHPAD LES BALCONS DE L'ILE BARBE	690788484
				EHPAD L'ETOILE DU JOUR	690788252
				EHPAD MARIUS BERTRAND	690012968
		CCAS VILLEURBANNE	690794862	ACCUEIL SEQUENTIEL CAMILLE CLAUDEL	690040480
				EHPAD CAMILLE CLAUDEL	690022835
				EHPAD HENRI VINCENOT	690797618
		CH DE NEUVILLE ET FONTAINES SUR SAONE	690780077	EHPAD DE HOPITAL DE NEUVILLE	690800032
		CH DE SAINTE FOY LES LYON	690780044	EHPAD DU CH DE SAINTE-FOY-LES-LYON	690799994
		CH GERIATRIQUE DU MONT D'OR	690782925	EHPAD DU CH GERIATRIQUE DU MONT D'OR	690800941
				EHPAD LE VAL D'OR	690028915

Annexe (4/6) relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Métropole de Lyon pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	1er semestre (2/2)	CH MONTGELAS	690780036	EHPAD-CENTRE HOSP. MONTGELAS	690800024
		ENTR'AIDE AUX ISOLES	690793484	EHPAD L'EOLIENNE	690802343
		FONDATION PARTAGE ET VIE	920028560	RESIDENCE SAINTE ELISABETH	690003983
				RESIDENCE SAINT-VINCENT	690782867
		GROUPE ACPPA	690802715	EHPAD LES ALTHEAS	690031877
				EHPAD MADELEINE CAILLE	690803010
		ITINOVA	690793195	EHPAD CARDINAL MAURIN	690785779
				EHPAD DOROTHEE PETIT	690785464
				EHPAD LOUISE-THERESE	690785662
				EHPAD NOTRE DAME DE LA SALETTE	690785555
		MAIS. DE RETR. PROTEST. DETHEL	690001052	EHPAD ALBERT MORLOT	690785522
				EHPAD PROTESTANTE DETHEL	690785589
		OMEG'AGE GESTION	920039914	EHPAD LES HIBISCUS	690027438
		S.A. VERTS MONTS	690002605	EHPAD LES VERTS MONTS	690802525
		S.A.S. LE CHARME DES SOURCES	690002498	EHPAD LE CHARME DES SOURCES	690802046
		SAS ALPH AGE GESTION	920039773	EHPAD DU CERCLE DE LA CARETTE	690785621
				EHPAD TETE D'OR	690041074
		SAS MARGAUX	690045034	EHPAD MARGAUX	690802517

Annexe (5/6) relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Métropole de Lyon pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	2ème semestre (1/2)	A.M.A.R.	690796701	EHPAD DE LA ROCHETTE	690785449
		A.P.M.A.M.	690001771	EHPAD LA CHAUDERAIE	690790373
		ACCUEIL DES BUERS	690025184	EHPAD ACCUEIL DES BUERS	690025192
		ACSH	690801121	EHPAD VILANOVA	690801139
		APEB	690001011	EHPAD FLEURS D'AUTOMNE	690802996
		ASS.PETITES SOEURS DES PAUVRES LYON 4	690038096	EHPAD MA MAISON LYON 4	690785738
		ASSO. LES AMIS DU CENACLE DE LYON	690010459	EHPAD THERESE COUDERC	690010509
		ASSO. NOTRE DAME BON SECOURS	690012398	EHPAD DU BON SECOURS DE TROYES	690781521
		ASSOC. DE GESTION "LES LANDIERS"	690002548	EHPAD LES LANDIERS	690802327
		ASSOC. HOSP. DE SAINT-CAMILLE	690000971	EHPAD SAINT-CAMILLE	690785498
		ASSOC. MA DEMEURE, PHILOMENE MAGNIN	690041165	EHPAD MA DEMEURE	690781604
		ASSOCIATION LES BRUYERES	770001154	EHPAD RESIDENCE SAINT EXUPERY	690007018
		ASSOCIATION FRANCE HORIZON	750806606	EHPAD MAISON FLEURIE	690800990
		ASSOCIATION LA COMPASSION	600000426	EHPAD MAISON DE JEANNE	690785712
		CGCMS	690002209	ACCUEIL DE JOUR LE PARC	690011358
		FOYER DES TILLEULS	690000922	EHPAD LE MANOIR	690785431

Annexe (6/6) relative à la programmation du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2028 de la transmission des rapports d'évaluation des établissements et services médico-sociaux autorisés par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Métropole de Lyon pour le secteur des personnes âgées

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2026	2ème semestre (2/2)	FOYER-RESIDENCE RHODANIEN DES AVEUGLES	690000997	EHPAD LES GIRONDINES	690785514
		LE MONTET	690011929	EHPAD MARCELLIN CHAMPAGNAT- LE MONTET	690011978
		MAISON DE RETRAITE DE MEYZIEU	690000849	EHPAD JEAN COURJON	690783006
		MAISON SAINT-JOSEPH DE VERNAISON	690797600	EHPAD SAINT-JOSEPH	690785811
		RESAMUT - RESEAU DE SANTE MUTUALISTE	690006598	EHPAD LA VIGIE DES MONTS D'OR	690801576
		S.A. "LA SAISON DORÉE"	690029657	EHPAD LA SAISON DOREE	690806609
		S.A. RESIDENCE SAINTE-ANNE	690001748	EHPAD SAINTE-ANNE / LYON 9EME	690790340
		S.A.R.L. LES OPHELIADES	690006655	EHPAD KORIAN LA FONTANIERE	690802277
		SAS MEDICA FRANCE	750056335	EHPAD KORIAN GERLAND	690029590
				EHPAD KORIAN LES TERRASSES DE BLANDAN	690802319
				EHPAD LE CLOS D'YPRES	690801063
		SAS MEDOTELS	250015658	EHPAD KORIAN LES ANNABELLES	690802384
		SAS SERENALTO	690045588	EHPAD LES JARDINS D'AMBROISE	690805973
		SNC SAINT FRANCOIS DE SALES	690023742	EHPAD KORIAN SAINT-FRANCOIS	690785829
		UMG DES ETABLISSEMENTS DU GRAND LYON	690031190	EHPAD LA SOLIDAGE	690023015

Année de transmission du rapport	Echéance semestrielle de transmission du rapport	Organisme gestionnaire		ESMS concernés	
		Raison sociale	N° Finess juridique	Raison sociale (nom de la structure)	N° Finess géographique
2028	1er semestre	ADEF RESIDENCES	940004088	EHPAD LA MAISON DU TULIPIER	690031539
		OFFICE FIDÉSIEN TOUS AGES (OFTA)	690002191	ACCUEIL DE JOUR AUTONOME LES NÉNUPHARS	690027859
		SMD LYON 1ER	690002373	ACCUEIL DE JOUR SMD	690034772